

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN  
STANDS D'IMPREGNATION Types 35 - 50 - 75 - 90 et 100 VM

A - MISE EN ROUTE (voir plan 152.818)

a) Mise sous vide

- appliquer le couvercle sur son joint à l'aide du levier prévu à cet effet
- engager l'axe de verrouillage dans son logement
- fermer toutes les vannes de l'installation
- mettre en route la pompe à vide après avoir vérifié son niveau d'huile
- après 2 minutes de fonctionnement, ouvrir la vanne d'isolement située entre le séparateur et l'autoclave
- contrôler la mise sous vide à l'aide du manomètre indicateur de vide

b) Transfert du vernis

- fermer la vanne d'isolement de vide
- ouvrir la vanne d'intercommunication située sur le côté de l'autoclave. Ne jamais faire monter le vernis au niveau du joint d'étanchéité du couvercle.

NOTA : Pour le transfert du vernis du réservoir vers un fût, ou d'un fût vers le réservoir, utiliser la manille de levage qui sera engagée sur l'axe de verrouillage du couvercle

c) Impregnation sous pression atmosphérique

- ouvrir la vanne casse-vide située à l'arrière de la potence

d) Evacuation du vernis

- ouvrir la vanne d'intercommunication de vernis, à pression atmosphérique.

e) Ouverture du couvercle

- libérer l'axe de verrouillage et laisser remonter le levier d'application du couvercle, celui-ci pivotant à droite ou à gauche pour dégager l'autoclave.

./...

./...

TEMPS OPERATOIRES APPROXIMATIFS

- sèchage sous vide des bobinages préalablement chauffés  
en étuve atmosphérique ..... 1 heure
- montée du vernis (température maximale des  
bobinages : 40° C) ..... 0h 15
- imprégnation sous vide ..... 0h 30
- imprégnation sous pression atmosphérique ..... 0h 30  
(ouvrir le robinet casse-vide, mais laisser le vernis  
dans l'autoclave)
- évacuation du vernis et égouttage ..... 0h 45

NOTA : Ces temps sont donnés à titre indicatif pour un type de matériel. Ils  
devront être interprétés par l'utilisateur.

B - ENTRETIEN

- Après chaque imprégnation : - nettoyer le joint d'étanchéité de  
l'autoclave et le graisser légèrement  
à la graisse silicone (SI 7)  
- vidanger le séparateur à choc
- Périodiquement : - graisser le système mécanique de potence  
- contrôler le niveau et l'état de l'huile de la  
pompe à vide (se conformer à la notice spéciale  
pompe à vide n° 1392 D 69)

NOTA : Toutes les vannes de l'installation sont prévues pour vide poussé.  
Elles nécessitent pour être étanches, un serrage énergique, mais ne  
doivent, en aucun cas, être bloquées avec un levier.

- MISE EN PLACE -

- Disposer le stand sur un sol horizontal
- Raccorder la tuyauterie souple à l'orifice d'évacuation d'air de l'autoclave  
d'une part et à l'orifice d'aspiration, situé à la partie haute du séparateur  
à choc d'autre part
- raccorder la plaque à borne du moteur au contacteur de commande
- vérifier le couplage du moteur : triangle 220 V étoile 380 V
- vérifier le niveau d'huile de la pompe à vide.